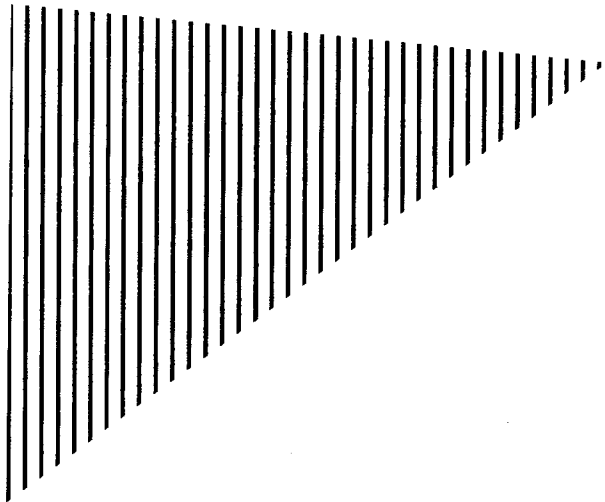


ÉTATS FINANCIERS

The City of Saint John
Fonds d'administration générale
31 décembre 2009



 **ERNST & YOUNG**

La qualité dans tout ce que nous faisons

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
Rapport des vérificateurs	1
Fonds de fonctionnement – Bilan	2
Fonds de fonctionnement – État des résultats	3
Fonds de fonctionnement – État des capitaux propres	4
Fonds de capital et d'emprunt – Bilan	5
Fonds de capital et d'emprunt – État des capitaux propres	6
État de l'évolution du financement d'immobilisations	7
Notes afférentes aux états financiers	8-17
Fonds de fonctionnement – Tableau des éléments de produits	18-19
Fonds de fonctionnement – Tableau des éléments de charges	20-25

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

À Monsieur le Maire

et aux membres du Conseil communal de The City of Saint John

Nous avons vérifié les bilans du Fonds de fonctionnement et du Fonds de capital et d'emprunt du **Fonds d'administration générale de The City of Saint John** au 31 décembre 2009 et les états des résultats, des capitaux propres et de l'évolution du financement d'immobilisations de l'exercice terminé à cette date. Ces états financiers ont été dressés afin de satisfaire à l'article 8 de la *Loi sur le contrôle des municipalités* du Nouveau-Brunswick. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Ville. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du **Fonds d'administration générale de The City of Saint John** au 31 décembre 2009 ainsi que des résultats de son fonctionnement et de l'évolution du financement de ses immobilisations pour l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables décrites à la note 1 afférente aux états financiers.

Ces états financiers, qui n'ont pas été établis, et qui n'avaient pas à être établis, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, sont fournis uniquement à titre d'information et pour être utilisés par Monsieur le Maire et les membres du Conseil communal de The City of Saint John ainsi que par le ministre des Gouvernements locaux du Nouveau-Brunswick, et ne sont pas destinés à être utilisés, et ne doivent pas l'être, à aucune autre fin. Ces états financiers ont été dressés afin de satisfaire, et satisfont, à l'article 8 de la *Loi sur le contrôle des municipalités* du Nouveau-Brunswick.

Saint John, Canada

Le 18 juin 2010

Ernst & Young S.N.L./S.E.N.C.R.L.

Comptables agréés

The City of Saint John
Fonds d'administration générale

FONDS DE FONCTIONNEMENT
BILAN

Aux 31 décembre

Page	2009 \$	2008 \$
ACTIF		
Encaisse et dépôts à court terme	-	9,095,204
Débiteurs	7,699,479	5,824,570
Montants exigibles d'entités liées		
Fonds de capital et d'emprunt de la Régie des services publics d'eau et d'égouts	8,423,735	1,244,876
Fonds de fonctionnement de la Régie des services publics d'eau et d'égouts	3,274,070	3,796,275
Commission des transports de Saint John	208,958	-
5 Fonds de capital et d'emprunt général	13,280,032	8,362,829
Caisse de retraite de The City of Saint John	-	6,215
Saint John Non Profit Housing Inc.	-	350,000
Stocks de matériaux et de fournitures au coût ou au coût de remplacement, selon le montant le moins élevé	772,562	717,177
14 Charges différées – Régime de retraite [note 4]	3,227,724	4,841,587
Charges payées d'avance	433,470	851,190
Créances à long terme	335,684	-
	37,655,714	35,089,923
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Découvert bancaire	302,389	-
14 Créiteurs et charges à payer	14,164,677	13,264,924
10 Autres créiteurs [note 2]	8,570,880	7,197,336
Intérêts à payer sur la dette à long terme	540,363	555,601
Montants dus à des entités liées		
Commission sur le stationnement de Saint John	4,461,018	4,281,518
Commission d'énergie de The City of Saint John	12,259	12,259
Commission de Harbour Station	22,021	22,021
Caisse de retraite de The City of Saint John	58,816	-
Commission des transports de Saint John	-	316,460
Produits constatés d'avance	888,202	650,962
Fonds de remplacement d'ordinateurs	828,737	733,164
Fonds de remplacement du parc de véhicules	1,719,572	1,022,485
11 Dette à long terme [note 3]	5,040,000	6,720,000
	36,608,934	34,776,730
4 Capitaux propres	1,046,780	313,193
	37,655,714	35,089,923

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Approuvé par :

Maire

Président du Comité des finances

The City of Saint John
Fonds d'administration générale

FONDS DE FONCTIONNEMENT
ÉTAT DES RÉSULTATS

Aux 31 décembre		Budget	Chiffres réels	Chiffres réels
		2009	2009	2008
		(non vérifié)		
Page		\$	\$	\$
	PRODUITS			
	Impôts fonciers	98,306,534	98,306,534	90,624,562
	Subvention inconditionnelle –			
	gouv. provincial du Nouveau-Brunswick	19,499,823	19,499,823	19,499,823
18	Vente de biens et services	1,115,800	1,144,283	1,101,617
	Autres produits des propres sources			
19	de la Ville	5,235,562	5,390,829	5,735,950
19	Subventions conditionnelles			
	d'autres gouvernements	300,000	282,133	285,635
	Produits divers	886,230	2,216,245	1,496,827
	Total des produits	125,343,949	126,839,847	118,744,414
	CHARGES			
20	Services gouvernementaux généraux	11,971,313	12,312,312	10,592,508
21	Services de protection	48,741,022	48,732,077	45,799,875
22	Services de transport	25,393,489	26,781,492	25,128,391
	Services d'hygiène du milieu	4,089,994	3,906,587	4,020,851
23	Services de mise en valeur de l'environnem	10,117,565	9,293,007	9,327,936
24	Services récréatifs et culturels	8,485,380	8,596,585	7,977,037
25	Services financiers	16,476,186	16,484,200	16,573,226
4	Excédent des charges (produits) –			
	avant-dernier exercice	69,000	69,000	(1,057,898)
	Total des charges et des services			
	financiers	125,343,949	126,175,260	118,361,926
	Excédent des produits sur les charges			
	de l'exercice	-	664,587	382,488

Voir les notes afférentes aux états financiers.

The City of Saint John
Fonds d'administration générale

FONDS DE FONCTIONNEMENT
ÉTAT DES CAPITAUX PROPRES

Exercices terminés les 31 décembre

Page	2009	2008
	\$	\$
Capitaux propres au début de l'exercice	313,193	988,603
3 Excédent des produits sur les charges de l'exercice	664,587	382,488
	977,780	1,371,091
3 Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits) – avant-dernier exercice	69,000	(1,057,898)
2 Capitaux propres à la fin de l'exercice	1,046,780	313,193

Voir les notes afférentes aux états financiers.

The City of Saint John
Fonds d'administration générale

FONDS DE CAPITAL ET D'EMPRUNT
BILAN

Aux 31 décembre

Page	2009	2008
	\$	\$
ACTIF		
Montants exigibles d'entités liées		
Fonds de fonctionnement de la Régie des services publics d'eau et d'égouts	7,664	7,664
Fonds de capital et d'emprunt de la Régie des services publics d'eau et d'égouts	83,557	-
Commission sur le stationnement de Saint John	19,947	19,947
Commission des transports de Saint John	9,829,954	92,312
	9,941,122	119,923
Placements dans les actions d'une société détenue en propriété exclusive, Saint John Industrial Parks Ltd., au coût		
	994	994
12 Terrains, bâtiments, installations et ouvrages de génie civil [note 3]	475,220,176	445,333,916
	485,162,292	445,454,833
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		
11 Dette sous forme d'obligations non garanties [note 3]	73,364,000	58,726,600
11 Autres dettes à long terme [note 3]		
Société canadienne d'hypothèques et de logement	1,445,000	-
Commission sur le stationnement de Saint John	147,140	220,710
Apports reportés	6,044,094	2,052,206
2 Fonds de fonctionnement général	13,280,032	8,362,829
	94,280,266	69,362,345
6 Capitaux propres	390,882,026	376,092,488
	485,162,292	445,454,833

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Approuvé par :

Maire

Président du Comité des finances

The City of Saint John
Fonds d'administration générale

**FONDS DE CAPITAL ET D'EMPRUNT
ÉTAT DES CAPITAUX PROPRES**

Aux 31 décembre

Page	2009 \$	2008 \$
Capitaux propres au début de l'exercice	376,092,488	359,525,068
Dette remboursée au moyen du Fonds de fonctionnement général		
Dette sous forme d'obligations non garanties	7,862,600	7,664,100
Commission sur le stationnement de Saint John	73,570	73,570
	7,936,170	7,737,670
Apports à l'aide à la construction		
Gouvernement provincial	3,788,511	4,762,780
Gouvernement fédéral	21,443	191,808
Divers	1,623,044	3,895,796
	5,432,998	8,850,384
Excédent du produit de la vente de terrains sur le coût estimatif	394,085	382,499
Projets d'investissement financés au moyen du		
Fonds de fonctionnement général	942,391	1,132,113
Achat d'immobilisations au moyen du		
Fonds de fonctionnement général	1,391,882	2,717,589
Apports à la Commission des transports de Saint John	(1,307,988)	(4,252,835)
5 Capitaux propres à la fin de l'exercice	390,882,026	376,092,488

Voir les notes afférentes aux états financiers.

The City of Saint John
Fonds d'administration générale

**ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DU FINANCEMENT
D'IMMOBILISATIONS**

	Chiffres réels 2009 \$	Chiffres réels 2008 \$
Source		
Émission d'obligations non garanties	23,945,000	14,000,000
Apports à l'aide à la construction		
Gouvernement fédéral	21,443	191,808
Gouvernement provincial	3,788,511	4,762,780
Divers	1,623,044	3,895,796
Achat d'immobilisations au moyen du Fonds de fonctionnement général	1,391,882	2,717,589
Projets d'investissement financés au moyen du Fonds de fonctionnement général	942,391	1,132,113
Excédent du produit de la vente de terrains sur le coût estimatif	394,085	382,499
Dette remboursée au moyen du Fonds de fonctionnement général	7,936,170	7,737,670
Augmentation du montant dû au Fonds de fonctionnement général	4,917,203	6,752,575
Apports reportés	3,991,888	1,775,749
	48,951,617	43,348,579
Utilisations		
Dépenses en immobilisations	29,886,260	27,107,570
Remboursement de dettes	7,936,170	7,737,670
Augmentation des montants exigibles d'entités liées	9,821,199	102,597
Diminution du montant dû au Fonds de capital et d'emprunt de la Régie des services publics d'eau et d'égouts	-	1,253,713
Diminution du montant dû aux entités liées	-	2,894,194
Apports à la Commission des transports de Saint John	1,307,988	4,252,835
	48,951,617	43,348,579

Voir les notes afférentes aux états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2009

1. CONVENTIONS COMPTABLES

Les présents états financiers ont été préparés de façon à ce qu'ils soient conformes, à tous les égards importants, aux principes comptables prescrits aux municipalités du Nouveau-Brunswick par le ministère des Gouvernements locaux.

Présentation des états financiers

Les états financiers du Fonds d'administration générale de The City of Saint John (la «Ville») ont été dressés selon la méthode de la comptabilité par fonds. Le Fonds de fonctionnement fait état du fonds de roulement et des résultats de fonctionnement de la Ville; le Fonds de capital et d'emprunt fait état de son placement dans des immobilisations et de sa dette à long terme impayée.

Immobilisations et amortissement

Les immobilisations sont initialement comptabilisées au coût. Les fonds reçus dans le cadre de programmes d'aide aux immobilisations, d'ententes de partage des coûts ou de renonciations au remboursement des prêts sont traités comme des ajouts aux capitaux propres au titre des immobilisations, sauf lorsque les actifs ont été acquis en vertu du Programme de rénovation urbaine. Le cas échéant, les fonds reçus sont déduits du coût des actifs.

La Ville ne comptabilise pas l'amortissement de ses immobilisations, mais impute aux résultats un montant équivalant au remboursement annuel de ses dettes et porte ce montant au crédit des capitaux propres au titre des immobilisations. La Ville impute également aux résultats tous les projets d'investissement financés au moyen des fonds de fonctionnement au cours de l'exercice.

Comptabilité d'exercice

La Ville utilise la méthode de la comptabilité d'exercice aux fins de la comptabilisation des produits et des charges.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2009

1. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Comptabilisation des résultats de fonctionnement de l'avant-dernier exercice

L'article 89 de la *Loi sur les municipalités* du Nouveau-Brunswick exige l'inclusion de l'excédent des produits sur les charges d'un exercice dans les produits du deuxième exercice qui suit ainsi que l'inclusion de l'excédent des charges sur les produits d'un exercice dans les charges du deuxième exercice qui suit.

Estimations comptables

La préparation d'états financiers selon les principes comptables généralement reconnus exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants constatés des actifs et des passifs à la date des états financiers ainsi que sur les montants constatés des produits et des charges au cours des périodes visées. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Instruments financiers

La valeur comptable des instruments financiers de la Ville autres que la dette à long terme se rapproche de la juste valeur en raison de leur échéance à court terme et des conditions de crédit normales. Les débiteurs de la Ville ne représentent pas une concentration importante du risque de crédit, parce que ces comptes sont dus par un grand nombre de contribuables qui sont assujettis à des conditions de crédit normales. Étant donné que la dette à long terme a fait l'objet d'arrangements avec le gouvernement provincial du Nouveau-Brunswick et qu'elle n'est pas renégociable, nous n'avons pas déterminé la juste valeur de la dette à long terme ayant pu être touchée par une variation des taux d'intérêt. À la fin de l'exercice, la Ville n'était exposée à aucun risque lié à des instruments dérivés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2009

2. AUTRES CRÉDITEURS

Page	2009	2008
	\$	\$
Engagement relatif au <i>Heart and Lung Act</i>	3,362,000	2,089,000
Indemnités de vacances	2,480,880	2,226,036
Indemnités de retraite	2,728,000	2,882,300
	8,570,880	7,197,336

La Ville paie certains montants aux pompiers invalides et à leurs conjoints ou conjointes en vertu des dispositions d'une loi de l'Assemblée législative appelée *Heart and Lung Act*. Une évaluation actuarielle de ce régime a été effectuée au 31 décembre 2009. La valeur actuarielle estimative des prestations au 31 décembre 2009 totalisait 3 362 000 \$. Cette évaluation ne couvre que les bénéficiaires actuels et ne tient pas compte de toute demande de règlement future.

La Ville a constitué une provision pour les congés accumulés mais non payés.

À leur départ à la retraite, tous les employés de la Ville de Saint John ont droit à une prime de retraite équivalant à un mois de salaire par cinq années de service, jusqu'à concurrence de six mois. Nous avons modifié le programme pour offrir à certains employés une option de paiement avant la retraite. L'acceptation d'un paiement anticipé élimine le droit d'accumulation ultérieure d'indemnités de retraite de ces employés.

Les employés de la section locale 18 embauchés après le 1^{er} juin 1998 et le personnel de la direction embauché après le 23 mars 2009 ne sont pas admissibles actuellement ou à l'avenir à l'indemnité de retraite. Ces directives sont établies dans la convention collective de la section locale 18 et les conditions et modalités d'emploi de la direction.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2009

3. OBLIGATIONS NON GARANTIES ET AUTRES DETTES À LONG TERME

Les obligations non garanties comprennent ce qui suit :

Année d'émission	Taux d'intérêt %	Durée (en années)	Solde 2009 \$	Solde 2008 \$
1999	5,200 à 5,750	10	---	862,600
2000	6,100 à 6,400	10	664,000	1,328,000
2001	2,450 à 5,500	10	1,010,000	1,515,000
2002	3,375 à 5,750	10	2,388,000	3,184,000
2003	3,050 à 5,000	10	4,536,000	5,670,000
2003	2,750 à 5,125	10	2,376,000	2,970,000
2004	2,750 à 4,800	10	7,875,000	8,662,000
2005	3,750 à 4,375	10	5,208,000	5,681,000
2006	4,150 à 4,450	10	8,801,000	9,534,000
2007	4,450 à 4,850	10	4,940,000	5,320,000
2008	3,300 à 4,850	10	5,133,000	8,500,000
2008	2,100 à 5,550	15	7,933,000	5,500,000
2009	1,000 à 4,500	10	8,500,000	---
2009	0,950 à 5,000	10	14,000,000	---
Dettes sous forme d'obligations non garanties			73,364,000	58,726,600

Les autres dettes à long terme comprennent ce qui suit :

Année d'émission	Taux d'intérêt %	Durée (en années)	Solde 2009 \$	Solde 2008 \$
Province du Nouveau-Brunswick				
2007	4.36	5	5,040,000	6,720,000
Commission sur le stationnement de Saint John				
2005	2.75	7	147,140	220,710
Société canadienne d'hypothèques et de logement				
2009	3.97	15	1,445,000	-
Autre dette à long terme			6,632,140	6,940,710

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2009

3. OBLIGATIONS NON GARANTIES ET AUTRES DETTES À LONG TERME (suite)

Le montant global des paiements en capital requis au cours de chacun des cinq prochains exercices s'établit comme suit :

	\$
2010	10,383,262
2011	9,719,262
2012	9,140,692
2013	6,664,692
2014	8,876,692

Les immobilisations comprennent un montant de 19 106 726 \$ (17 769 941 \$ en 2008) dont le financement n'était pas assuré à la fin de l'exercice.

4. RÉGIME DE RETRAITE A. RÉSUMÉ

La Ville offre des prestations de retraite aux employés conformément aux dispositions de la *Loi sur le régime de retraite de la Ville de Saint John*, promulguée le 12 mai 1994 et modifiée le 28 avril 2001. Le régime est administré par un conseil de fiduciaires composé de représentants du Conseil communal, de la direction, d'employés syndiqués et d'employés retraités. Avant mai 1994, le régime était régi par la *Loi sur le régime de retraite de la Ville de Saint John* de 1970. Le régime est assujéti aux dispositions de la *Loi sur les prestations de pension* du Nouveau-Brunswick entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1992.

Le régime est un régime à prestations déterminées qui prévoit des prestations en fonction des états de service et du taux de rémunération. La Ville et les employés cotisent au régime. Les limites de cotisation de la Ville sont fixées par la loi à un montant minimal correspondant à 7 % du salaire des employés. Le taux de cotisation de la Ville équivaut actuellement à 16,08 % du salaire. En date du 1^{er} mai 2007, le taux de cotisation des employés a changé pour passer de 8,5 % à 10,5 % du salaire cotisable. Les cotisations supplémentaires des employés au taux de 2 % seront effectuées le 1^{er} mai 2010 ou à la date à laquelle l'obligation non capitalisée d'après l'hypothèse de la continuité de l'exploitation a été éliminée, selon la date la plus rapprochée. La Ville passe en charges toutes ses cotisations au cours de l'exercice où elles sont effectuées. Les cotisations patronales versées en 2009, autres que celles de la Régie des services publics d'eau et d'égouts, ont totalisé 8 530 624 \$ (7 958 994 \$ en 2008).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2009

4. RÉGIME DE RETRAITE (suite)

B. INFORMATION ACTUARIELLE

L'évaluation actuarielle de 2006 a révélé que la valeur actuelle des prestations constituées du régime atteignait 396 778 000 \$ et que la valeur marchande rajustée des actifs nets disponibles pour le service des prestations totalisait 365 763 100 \$, et que l'obligation non capitalisée estimative était de 31 014 900 \$, selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation. Au 31 décembre 2006, les passifs de solvabilité étaient plus élevés que les actifs de solvabilité de 106 832 800 \$.

L'évaluation actuarielle de 2006 a été mise à jour par extrapolation au 31 décembre 2009, et les résultats indiquent que les prestations constituées du régime excèdent maintenant la valeur marchande rajustée des actifs disponibles pour le service des prestations, ce qui entraîne un déficit de 121 035 995 \$ selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation. L'évaluation actuarielle de 2009 est présentement en cours.

Cette évaluation vise la totalité du régime couvrant tous les employés admissibles du Fonds d'administration générale et de la Régie des services publics d'eau et d'égouts. Les coûts courants et les paiements de capitalisation spéciaux sont répartis entre chaque fonds selon un pourcentage de la masse salariale.

C. MONTANT DÛ AU RÉGIME DE RETRAITE

La *Loi sur les prestations de pension* du Nouveau-Brunswick exige qu'un déficit de solvabilité soit comblé au cours d'une période de cinq ans, à moins d'obtenir une exemption permettant de capitaliser ce déficit sur une période maximale de 15 ans ou jusqu'au 31 décembre 2018, selon l'échéance la plus courte, ou une exemption d'effectuer des paiements de solvabilité.

En 2007, cette exemption au titre des paiements de solvabilité spéciaux au régime a été obtenue. Ainsi, au 31 décembre 2007, aucun paiement à ce titre n'était dû par la Ville.

Au cours de 2009, la Ville a versé 2 721 547 \$ au régime, ce qui représentait les paiements de capitalisation spéciaux et les intérêts requis selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation (2 623 662 \$ en 2008).

La quote-part du Fonds d'administration générale est de 2 404 487 \$ en 2009. La Ville est tenue d'effectuer des paiements spéciaux selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation jusqu'en 2018.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2009

4. RÉGIME DE RETRAITE (suite)

Au cours de l'exercice 2006, la Ville a versé 12 553 100 \$ au régime, ce qui représentait les paiements de capitalisation spéciaux et les intérêts requis selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation pour les exercices 2004 à 2006. La quote-part du Fonds d'administration générale était de 10 759 262 \$, dont une portion de 1 200 000 \$ a été passée en charges en 2005 et une portion de 1 489 949 \$, en 2006. Un montant de 1 613 863 \$ a été passé en charges en 2007, en 2008 et en 2009, ce qui a entraîné un solde non amorti de 3 227 724 \$. La Ville a obtenu l'autorisation d'amortir cette charge sur une période se terminant en 2011.

5. ENGAGEMENTS

Commission des transports de Saint John

La Commission des transports de Saint John (la «Commission») a été créée en 1979 en vertu d'une loi de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick. Les dispositions de la loi confèrent à la Commission le pouvoir de maintenir et d'exploiter au sein de la Ville un réseau de transport en commun dont les pertes d'exploitation et les frais de la dette sont pris en charge par la Ville. La Ville assume également la responsabilité des obligations non garanties émises au nom de la Commission, qui s'élevaient à 10 399 000 \$ au 31 décembre 2009 (4 430 400 \$ en 2008).

Commission de développement économique du Grand Saint John, Inc.

La Commission de développement économique du Grand Saint John, Inc. a été constituée en société en 1998. Les statuts constitutifs prévoient une formule de financement des coûts au moyen d'un partage entre les municipalités participantes. Ces dernières englobent la Ville de Quispamsis, la Ville de Rothesay, la Ville de Grand Bay-Westfield et The City of Saint John.

Commission des installations régionales du Grand Saint John

La Commission des installations régionales du Grand Saint John (la «Commission») a été créée en vertu d'une loi de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick en 1998. Les dispositions de la loi confèrent à la Commission le pouvoir de déterminer le montant annuel de la contribution municipale totale au fonctionnement de cinq installations régionales : le Centre aquatique Jeux du Canada, le Harbour Station, le Centre du commerce et des congrès de Saint John, le théâtre Imperial et le Centre des arts de Saint John. Selon les dispositions de la loi, la contribution de la Ville correspond à sa quote-part du budget de fonctionnement de la Commission des installations régionales en fonction des assiettes d'imposition des municipalités participantes. Ces dernières comprennent la Ville de Quispamsis, la Ville de Rothesay, la Ville de Grand Bay-Westfield et The City of Saint John.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2009

5. ENGAGEMENTS (suite)

Complexe immobilier central de Market Square – Conventions de location

Le projet du Complexe immobilier central de Market Square a été ouvert au public en mai 1983. Ce complexe abrite la bibliothèque, le Centre du commerce et des congrès, un parc de stationnement intérieur et des locaux commerciaux et de vente au détail. La Ville assume, en vertu des conditions de trois baux de 66 ans, la responsabilité de la quote-part des frais d'exploitation de la section commune du complexe, notamment les impôts fonciers relatifs à la bibliothèque, au Centre du commerce et des congrès et au parc de stationnement intérieur.

Conventions collectives

Certaines dispositions d'un certain nombre de conventions collectives entre la Ville et les unités de négociation représentant ses employés engagent la Ville à des dépenses futures. La convention avec la section locale 18 du SCFP, qui représente les travailleurs de l'extérieur de la Ville, engage celle-ci à employer au moins 293 employés, soit des dépenses annuelles estimatives de 13 600 000 \$. Cette convention expire le 31 décembre 2010. La convention avec la section locale 486 du SCFP, qui représente les travailleurs de la Ville, comporte une clause de non-licenciement visant tous les employés embauchés avant le 9 août 1985, soit des dépenses annuelles estimatives de 1 800 000 \$. Cette convention a pris fin le 31 décembre 2007 et a été renouvelée le 5 août 2008 pour les exercices 2008 à 2011.

De plus, la convention collective entre le Comité des services de police de Saint John et la section locale 61 du SCFP, représentant les policiers de la Ville, renferme une clause de non-licenciement entraînant des dépenses annuelles approximatives de 10 059 000 \$. Cette convention a pris fin le 30 juin 2007 et a été renouvelée le 29 juillet 2008. La date d'expiration est le 30 juin 2010.

Financement de l'université

En juin 2005, la Ville a approuvé une subvention de 2 000 000 \$ à l'Université du Nouveau-Brunswick, campus de Saint John (l'«université»). Cette aide financière à la campagne de l'université intitulée *Forging our Futures* est payée au comptant ou en nature sur une période de dix ans commencée en 2006.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2009

6. ÉVENTUALITÉS

La Ville assume la responsabilité des obligations non garanties et des autres dettes à long terme émises au nom de ses entités autonomes. La dette impayée de la Régie des services publics d'eau et d'égouts totalisait 46 279 000 \$ au 31 décembre 2009 (45 504 000 \$ en 2008).

En vertu de la *Loi sur l'assainissement de l'environnement*, la Ville est responsable d'une quote-part des obligations non garanties et des autres dettes à long terme émises au nom de la Commission de gestion des déchets solides de Fundy. La quote-part revenant à la Ville est déterminée en fonction de son pourcentage de la population totale des municipalités et des régions non constituées participantes. Les dettes impayées atteignaient 9 530 000 \$ au 31 décembre 2009 (11 279 000 \$ en 2008). Selon les données démographiques de 2003, la Ville assume la responsabilité d'environ 55 % des dettes de la Commission.

Une décision arbitrale rendue en 2008 a conclu que les personnes recevant une rente d'invalidité en vertu de la *Loi sur le régime de retraite* de la Ville de Saint John demeuraient des employés de la Ville. La décision a été rendue dans le contexte de personnes dont les rentes d'invalidité se terminaient en 2007 et l'incidence potentielle de la décision est rétroactive à ce moment. La Ville a tenté sans succès de contester cette décision à la Cour du Banc de la Reine, et le jugement de la Cour du Banc de la Reine a été porté en appel à la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick. La Ville estime avoir une chance raisonnable de gagner en appel. Elle a comptabilisé un passif éventuel à cet égard.

De temps à autre, la Ville peut faire l'objet de diverses enquêtes, réclamations et procédures juridiques visant diverses questions dans le cours normal des affaires. La direction estime que tout passif découlant de la résolution de ces questions n'aura pas d'incidence néfaste notable sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Ville.

7. RESTRICTIONS VISANT LES EMPRUNTS MUNICIPAUX

L'article 89 de la *Loi sur les municipalités* du Nouveau-Brunswick restreint les emprunts d'une municipalité à des fins de fonctionnement à moins de 4 % du budget de fonctionnement de la municipalité, et les emprunts à des fins d'immobilisations, à moins de 2 % de la valeur imposable des biens immobiliers de la municipalité. Les emprunts liés au Fonds de fonctionnement général et au Fonds de capital et d'emprunt général respectent ces restrictions législatives.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2009

8. COMPTES INTERFONDS

Tous les comptes interfonds au 31 décembre 2009 représentent des opérations courantes et sont conformes à la politique établie par le ministère des Gouvernements locaux.

9. OPÉRATIONS AVEC LA RÉGIE DES SERVICES PUBLICS D'EAU ET D'ÉGOUTS DE THE CITY OF SAINT JOHN (la «Régie»)

Le Fonds de fonctionnement général a effectué un remboursement de 2 045 000 \$ (1 853 126 \$ en 2008) au Fonds de fonctionnement de la Régie aux fins de l'approvisionnement en eau destiné à la protection contre les incendies, et de 910 000 \$ (918 016 \$ en 2008) aux fins de l'acquittement des frais relatifs aux égouts pluviaux.

Le Fonds de fonctionnement général a imputé un montant de 1 551 000 \$ (1 367 000 \$ en 2008) au Fonds de fonctionnement de la Régie, représentant sa quote-part des coûts de fonctionnement des services gouvernementaux généraux. Les frais liés à la fourniture de services directs entre les fonds ne sont pas comptabilisés dans ces montants.

Des intérêts sont imputés chaque mois sur les soldes entre le Fonds d'administration générale et la Régie.

10. COMPTE DE DÉPÔTS NON AFFECTÉ

La Ville et ses employés participent à un régime collectif d'assurance-vie qui inclut une composante potentiellement remboursable, le compte de dépôts non affecté («CDNA»), fondée sur les résultats réels du régime. Une partie de l'excédent des primes payées sur les réclamations est annuellement admissible à un remboursement à la Ville et à ses employés, qui paient tous des primes pour ce régime.

Au cours des années 2004 à 2009, des primes admissibles au remboursement s'élevant à 1 484 234 \$ se sont accumulées dans le CDNA. La Ville a comptabilisé des débiteurs de 1 148 550 \$. Le montant restant, soit 335 864 \$, est constaté à titre d'actif à long terme, car la Ville entend le conserver pour financer de futures augmentations potentielles des primes. Sur la somme totale, 1 113 176 \$ ont servi à diminuer les coûts salariaux. Le montant restant de 371 058 \$, comptabilisé comme dû aux employés, sera utilisé pour compenser les futures hausses de salaire des employés. La Ville passera en revue les soldes du CDNA annuellement.

11. ÉTATS FINANCIERS COMPARATIFS

Les états financiers comparatifs ont été retraités par rapport aux états présentés antérieurement afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour les états financiers de 2009.

The City of Saint John
Fonds d'administration générale

FONDS DE FONCTIONNEMENT
TABLEAU DES ÉLÉMENTS DE PRODUITS (1 sur 2)

Aux 31 décembre	Budget	Chiffres réels	Chiffres réels
Page	2009 (non vérifié)	2009	2008
	\$	\$	\$
Vente de biens et services			
Service de protection			
Point Lepreau	40,000	40,000	40,000
Formation	-	43,489	27,143
Collecte et élimination des ordures	5,000	140	-
Services récréatifs et culturels	779,800	799,287	809,247
Services administratifs			
Caisse de retraite	200,000	163,367	138,227
Activités de logement	46,000	46,000	45,000
Commission des transports de Saint John	45,000	45,000	42,000
Parcs industriels	-	7,000	-
3	1,115,800	1,144,283	1,101,617

The City of Saint John
Fonds d'administration générale

FONDS DE FONCTIONNEMENT
TABLEAU DES ÉLÉMENTS DE PRODUITS (2 sur 2)

Aux 31 décembre		Budget	Chiffres réels	Chiffres réels
Page		2009 (non vérifié)	2009	2008
		\$	\$	\$
Autres produits des propres sources de la Ville				
Permis et licences				
	Entreprises et autres	79,050	101,220	99,315
	Bâtiments	1,560,000	1,522,894	1,707,849
	Plomberie	100,000	99,392	128,484
	Gazoduc	16,500	97,522	36,564
		1,755,550	1,821,028	1,972,212
Amendes et stationnement				
	Infractions de stationnement/circulation	651,000	765,062	598,137
	Parcomètres	852,500	783,138	793,977
	Parc de stationnement intérieur de Market Square	1,037,012	1,094,041	1,025,928
		2,540,512	2,642,241	2,418,042
Loyers				
	Marché	485,000	540,417	491,830
	Terrains et bâtiments	204,500	161,838	186,737
		689,500	702,255	678,567
17	Intérêts à court terme <i>[note 9]</i>	250,000	225,305	667,129
3		5,235,562	5,390,829	5,735,950
Subventions conditionnelles d'autres gouvernements				
Gouvernement provincial et organismes provinciaux				
	Services de transport – autoroutes	300,000	282,133	285,635
3		300,000	282,133	285,635

The City of Saint John
Fonds d'administration générale

FONDS DE FONCTIONNEMENT
TABLEAU DES ÉLÉMENTS DE CHARGES (1 sur 6)

Aux 31 décembre	Budget	Chiffres réels	Chiffres réels
Page	2009 (non vérifié)	2009	2008
	\$	\$	\$
Services gouvernementaux généraux			
Services législatifs			
Bureau du maire	220,196	188,883	174,204
Conseil communal	564,917	561,431	419,075
Services administratifs généraux			
Directeur général	536,310	934,445	515,002
Comité Vision 2015	717,306	617,417	527,066
Greffier communal	827,770	799,429	721,437
Avocat	757,232	904,795	738,318
Services généraux			
Finances	1,719,170	1,630,533	1,449,811
Ressources humaines	1,413,659	1,474,983	1,368,352
Gestion des matériaux	1,081,744	1,161,877	1,113,445
Systèmes et soutien informatiques	1,938,963	1,868,762	1,628,199
Communications	538,557	459,883	237,380
Services communs			
Hôtel de ville	1,480,015	1,583,686	1,691,884
Autres services gouvernementaux généraux			
Évaluation foncière	1,101,474	1,101,474	1,009,743
Assurance de responsabilité civile	670,000	575,714	365,592
	13,567,313	13,863,312	11,959,508
17 Déduction des coûts administratifs attribués au Fonds de fonctionnement de la Régie des services publics d'eau et d'égouts [note 9]	(1,596,000)	(1,551,000)	(1,367,000)
3	11,971,313	12,312,312	10,592,508

The City of Saint John
Fonds d'administration générale

FONDS DE FONCTIONNEMENT
TABLEAU DES ÉLÉMENTS DE CHARGES (2 sur 6)

Aux 31 décembre		Budget	Chiffres réels	Chiffres réels
		2009	2009	2008
		(non vérifié)		
Page		\$	\$	\$
	Services de protection			
	Protection policière	21,935,041	23,041,110	21,214,898
	Protection contre l'incendie			
	Salaires et autres coûts de fonctionneme	20,352,440	19,939,971	19,254,186
17	Approvisionnement en eau <i>[note 9]</i>	2,250,000	2,045,000	1,853,126
	Mesures d'urgence			
	Organisation des mesures d'urgence	308,936	243,097	229,335
	Centre de répartition d'urgence	2,165,982	1,769,364	1,666,060
	Autres services de protection			
	Inspection des bâtiments	1,584,773	1,549,533	1,445,125
	Animal Rescue League	143,850	144,002	137,145
3		48,741,022	48,732,077	45,799,875

The City of Saint John
Fonds d'administration générale

FONDS DE FONCTIONNEMENT
TABLEAU DES ÉLÉMENTS DE CHARGES (3 sur 6)

Aux 31 décembre		Budget	Chiffres réels	Chiffres réels
Page		2009 (non vérifié)	2009	2008
		\$	\$	\$
Services de transport				
Services communs				
	Mécanique	691,131	1,087,502	804,683
	Administration	1,967,634	1,789,196	1,771,975
	Ingénierie	439,598	413,373	359,516
Transport routier				
	Chemins et rues	11,755,267	13,875,051	12,978,114
	Éclairage des rues	1,000,000	994,116	983,888
	Services de circulation	1,525,634	1,499,593	1,276,507
	Stationnement	478,654	482,316	479,346
17	Égouts pluviaux [note 9]	2,518,121	1,814,697	1,666,157
14	Transport en commun [note 5]			
	Subvention de fonctionnement	4,242,921	4,033,963	4,129,712
	Intérêts payés et règlement des dettes au titre des immobilisations	774,529	791,685	678,493
3		25,393,489	26,781,492	25,128,391

The City of Saint John
Fonds d'administration générale

FONDS DE FONCTIONNEMENT
TABLEAU DES ÉLÉMENTS DE CHARGES (4 sur 6)

Aux 31 décembre		Budget	Chiffres réels	Chiffres réels
		2009	2009	2008
		(non vérifié)		
Page		\$	\$	\$
	Services de mise en valeur de l'environnement			
	Recherche et planification	1,269,760	1,120,330	877,203
	Administration et SIG	770,044	614,123	743,781
	Gestion immobilière	1,420,890	1,203,849	1,392,121
	Société Market Square	280,000	280,000	296,028
	Comité de l'environnement	4,520	1,465	4,048
	Comité du patrimoine	231,746	239,221	211,309
14	Commission du développement économique du Grand Saint John <i>[note 5]</i>	427,319	427,319	437,616
	Saint John Industrial Parks	315,000	315,000	275,000
15	Section commune de Market Square <i>[note</i>	1,992,535	1,853,057	1,769,228
	Initiative pour une stratégie de croissance	25,000	25,000	25,000
15	Commission des installations régionales <i>[i</i>	1,496,045	1,512,207	1,599,389
	Tourisme et communications	1,000,706	963,267	894,626
	Marché de la ville	884,000	738,169	802,587
3		10,117,565	9,293,007	9,327,936

The City of Saint John
Fonds d'administration générale

FONDS DE FONCTIONNEMENT
TABLEAU DES ÉLÉMENTS DE CHARGES (5 sur 6)

Aux 31 décembre		Budget	Chiffres réels	Chiffres réels
Page		2009 (non vérifié)	2009	2008
		\$	\$	\$
Services récréatifs et culturels				
Services récréatifs				
	Administration	817,335	941,083	883,555
	P.R.O. Kids	78,170	70,040	78,101
	Centres communautaires	1,259,311	1,265,156	1,244,985
	Arénas	1,311,342	1,439,662	1,258,990
	Terrains de jeux	1,355,165	1,301,247	1,256,512
	Parcs	1,859,748	1,816,045	1,736,235
Services culturels				
	Bibliothèque publique gratuite de Saint .	409,190	409,190	383,987
	Services culturels	106,758	95,945	94,740
	Subventions	1,288,361	1,258,217	1,039,932
3		8,485,380	8,596,585	7,977,037

The City of Saint John
Fonds d'administration générale

FONDS DE FONCTIONNEMENT
TABLEAU DES ÉLÉMENTS DE CHARGES (6 sur 6)

Aux 31 décembre		Budget	Chiffres réels	Chiffres réels
Page		2009 (non vérifié)	2009	2008
		\$	\$	\$
Services financiers				
	Intérêts sur la dette à long terme			
	Dette sous forme d'obligations non garanties	3,644,560	2,974,894	2,617,622
	Autres dettes à long terme	7,063	11,891	9,417
	Versements en capital			
	Dette sous forme d'obligations non garanties	7,862,267	7,862,600	7,664,100
	Autres dettes à long terme	73,570	73,570	73,570
	Projets d'investissement financés au moyen du Fonds de fonctionnement général	-	-	1,000,000
	Autres frais de la dette	448,342	254,783	93,727
	Financement à court terme	280,000	176,767	274,524
12	Financement de la caisse de retraite <i>[note]</i>	4,160,384	4,242,871	4,223,078
	Divers	-	886,824	617,188
3		16,476,186	16,484,200	16,573,226

Ernst & Young

Certification | Fiscalité | Services
transactionnels | Services consultatifs

À propos d'Ernst & Young

Ernst & Young est un chef de file mondial des services de certification et fiscalité, services transactionnels et services consultatifs. À l'échelle mondiale, les 130 000 membres de notre personnel sont unis par nos valeurs partagées et un engagement indéfectible envers la qualité. Nous nous distinguons en aidant nos gens, nos clients et nos collectivités à réaliser leur potentiel.

Pour plus d'information, veuillez consulter le site ey.com/ca.

ey.com/ca

© 2008 Ernst & Young S.r.l./S.E.N.C.R.L.

Tous droits réservés.

Société membre d'Ernst & Young Global Limited.

